



## DELIBERATION N° 2024-10

**Objet** : Autorisation donnée au président  
de déposer toutes les demandes de subventions  
relatives aux actions inscrites au contrat de rivière Sornin Jarnossin (2024-2029)

### Le 19 mars 2024 à 14h

Le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly/Charlieu sous la Présidence du Président, Monsieur Michel LAMARQUE  
Date de convocation : 05/03/2024

Nombre de membres en exercice : 14

Présents (8) : Michel LAMARQUE, Christian GILGENKRANTZ, Pierre AUVOLAT, Jean FARIZY, Sylviane TERNISIEN, René VALORGE, Jean LABOURET (suppléant), Gérard SIMON (suppléant).

Absents excusés : Guillaume DESCAVE, Jérémie LACROIX, Christian LAVENIR.

Secrétariat assuré par : Jean LABOURET.

Pour faciliter la mise en œuvre du contrat de rivière Sornin Jarnossin (2024-2029), le Président demande au comité syndical de l'autoriser à déposer les demandes de subventions relatives aux actions inscrites au contrat de rivière auprès des financeurs impliqués.

### Le comité syndical, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** le président à déposer les dossiers de demandes de subvention pour les années 2024 à 2029, pour la réalisation des actions inscrites au contrat de rivière Sornin Jarnossin, auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du Conseil Régional Bourgogne Franche Comté, du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, du Conseil Départemental de la Loire, du Conseil Départemental du Rhône, du Conseil Départemental de Saône et Loire, des fonds FEDER FSE, et de tout autre organisme susceptible de contribuer au financement du programme d'actions.
- **PRECISE** que l'assemblée sera informée lors de chaque comité syndical des demandes de subventions déposées.

**ADOPTÉ** : à l'unanimité des présents

Fait à Pouilly/Charlieu, le

**21 MARS 2024**

Le Président du SYMISOA  
M. Michel LAMARQUE

Le secrétaire de séance  
M. Jean LABOURET

Transmis au représentant de l'Etat le : **26 MARS 2024**

Publié le : **26 MARS 2024**

